

Besoins des étudiants

L'étudiant veut discuter de l'impact de sa situation personnelle sur son cheminement scolaire. Il consulte pour identifier les causes de ses difficultés scolaires. Il souhaite obtenir des conseils, un soutien ou parfois obtenir une référence vers une ressource spécialisée.

L'étudiant souhaite recevoir de l'aide pour ses difficultés personnelles : anxiété, dépression, violence, etc. Il sera référé aux psychologues si nécessaire.

L'étudiant doit être référé par un technicien en travail social. Il peut bénéficier d'un suivi de 6 rencontres. Il sera référé à une ressource externe si nécessaire.

L'étudiant est préoccupé par son état de santé : fatigue, problème de sommeil, perte d'appétit, grossesse, ITSS, etc.

L'étudiant veut connaître les ressources financières qui lui sont accessibles au programme de prêts et bourses du MÉLS.

L'étudiant a des besoins particuliers en raison d'une situation de handicap chronique et permanent qui nécessite des mesures d'accommodement pour favoriser son intégration scolaire. Sur référence d'un professeur ou d'un professionnel, il est possible de vérifier si l'étudiant souffre d'un trouble menant à une situation de handicap.

L'étudiant peut améliorer ses méthodes de travail par le biais d'une intervention de groupe en classe, d'ateliers lors des pauses communes ou encore lors d'un suivi individualisé. Les services offerts abordent principalement les aspects suivants : l'organisation scolaire, la gestion du temps, les méthodes de travail intellectuel ainsi que la gestion du stress. Sur référence seulement

L'étudiant souhaite prendre des décisions et se motiver face à ses choix scolaires et professionnels tout en redonnant un sens à ses études.

Personnes à contacter

➤ **Conseillers à l'aide pédagogique individuelle**
D-3637 (Poste 4201)
Nancie Dorval, Joëlle Lamoureux, Michaël Hawey,
Joëlle Jamieson, Joanie Gagnon

➤ **Techniciens en travail social**
D-3636 (Poste 4175 ou 4694)
Éric Lemay, Jonathan Gariépy

➤ **Psychologues**
D-3736 (Poste 4175 ou 4694)
André Gonzalez-Leduc, Josianne Perron

➤ **Infirmier**
D-1676 (Prise de rendez-vous sur Omnivox section
«Centre de rendez-vous».)
Dominic Lévesque

➤ **Techniciens à l'aide financière**
D-3629 ou D-3632 (Poste 4175 ou 4694)
Éric Lemay, Jonathan Gariépy

➤ **Conseillers en services adaptés (SAIDE)**
D-3632 et D-3629 (Poste 4175 ou 4694)
Bruno Courville, Élise Poudrette

➤ **Conseiller en aide à l'apprentissage**
D-3736 (Poste 4416)
Bruno Courville

➤ **Conseillers d'orientation**
D-3736 (Poste 4176)
Murielle Audet, Jean-François Jarry,
Nancy Sanchez

Besoins des étudiants

L'étudiant a besoin d'information sur les formations possibles du secondaire à l'université, les préalables, le contingentement, la cote R, la cote universitaire et sur les perspectives d'emploi dans différents domaines.

L'étudiant souhaite faire une demande d'admission dans un collège ou une université et il désire être accompagné.

L'étudiant peut trouver des ressources pour un dépannage alimentaire, vestimentaire ou financier. Il peut trouver une oreille attentive en rencontres individuelles pour parler de sujets liés à la vie spirituelle, aux interactions sociales ou autres.

L'étudiant qui vit des difficultés d'ordre interculturel peut bénéficier d'un service de médiation interculturelle.

L'étudiant qui souhaite mener des projets interculturels ou qui souhaite déposer une demande d'accommodement raisonnable ou d'ajustement reliée aux différences culturelles peut recevoir du soutien.

L'étudiant issu de l'immigration ou l'étudiant international peut recevoir du soutien dans son intégration au collège et à la société québécoise.

L'étudiant manifeste des comportements présentant une menace pour autrui ou pour lui-même (problèmes de comportements, menaces d'agression ou de suicide imminent, refus de se conformer à une règle, etc.) La situation nécessite une intervention immédiate.

L'étudiant qui souhaite dynamiser son parcours collégial par une participation à une activité de la vie étudiante, peut bénéficier d'un accompagnement académique favorisant tant sa réussite scolaire que celle de son implication parascolaire.

L'étudiant qui souhaite implanter une nouvelle activité parascolaire peut se prévaloir d'un appui dans la démarche menant à la mise en œuvre de l'activité souhaitée.

Personnes à contacter

➤ **Conseillère en information scolaire et professionnelle**
D-3736 (Poste 4688)
Mélanie Forest

➤ **Intervenant de milieu**
D-2608b (Poste 4374)
Érik Pirro

➤ **Conseillère à l'interculturel**
B-2274 (Poste 4958)
Julie Prince

➤ **Préposé à la sécurité**
Poste 4911

*Une équipe de 10 personnes couvrant 24 heures,
7 jours par semaine*

➤ **Conseillères à la vie étudiante**
B-2200 (Poste 4942)
Valérie Lepage-Barrette, Coquelicot Ayotte